CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LESCURE D'ALBIGEOIS 81380

Nombre de membres En exercice 13

Présents 8 Votants 9

Date de convocation : 21/03/2024 Date d'affichage : 21/03/2024

Numéro:

01/2024

EXTRAIT

Envoyé en préfecture le 09/04/2024 Reçu en préfecture le 09/04/2024

...........

5²L0

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 27 MARS 2024

Le 27 mars 2024, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LESCURE D'ALBIGEOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Lescure d'Albigeois, sous la présidence de Madame Elisabeth CLAVERIE, Présidente

<u>Présents</u>: Elisabeth CLAVERIE – Bernard DELBRUEL – Françoise CHINCHOLLE – Bruno BARDES – Nelly FACCA – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Josiane GALY – Nathalie JALBY.

Absents excusés représentés : Pierre CANAC (B.BARDES)

<u>Absentes excusées non représentées</u>: Françoise DAVIOT – Rose LUGAN.

<u>Absents non excusés</u>: Guy INTRAN – Pierrette RAMON.

Secrétaire de séance : BRUNO BARDES

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU CCAS

Madame la Présidente soumet à l'approbation du conseil d'administration le compte de gestion 2023 du budget du CCAS de Lescure d'Albigeois présenté par monsieur le responsable du service de gestion comptable d'Albi qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2023.

Statuant sur cette comptabilité, le conseil d'administration déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice par Monsieur le responsable du service de gestion comptable d'Albi, visé et certifié conforme par nous, président du CCAS de la commune de Lescure d'Albigeois, n'appelle ni observations ni réserves.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.
- APPROUVE le compte de gestion du CCAS de Lescure d'Albigeois établi par responsable du service de gestion comptable d'Albi pour l'exercice 2023.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme au registre.

Le secrétaire de séance Bruno BARDES

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication

La Présidente, Elisabeth CLAVERIE

200